



<p>Accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les parents élus ayant eu un empêchement sont excusés. La bienvenue est souhaitée à tous les participants. ◆ Aucune remarque sur le compte rendu du second conseil d'école. 				
<p>Bilan pédagogique de l'année 2011 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Chaque enseignant fait en quelques minutes le bilan pédagogique de l'année écoulée. <ul style="list-style-type: none"> - point de vue général (niveau de classe, résultats obtenus, retour sur les avis formulés lors du second Conseil d'école) - difficultés scolaires, et leur incidence par rapport aux choix effectués en fin d'année en terme de déroulement de scolarités (passages et maintien) - évaluations nationales en CE1 et CM2. - socle commun palier 1 et 2 taux de réussite ◆ Le directeur évoque ensuite le bilan du projet d'école : <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place des différentes actions n'a pas posé de problèmes particuliers cette année. - un accent a pu être mis sur la dynamisation des activités de cultures littéraires (action 9) grâce à l'implication remarquable et très appréciée, de M. Carpentier, animateur de la bibliothèque d'école, qui a su remarquablement s'intégrer et s'investir pour la plus grande satisfaction de toute l'équipe pédagogique et le bonheur des élèves. - le parcours santé sécurité (action 11) a été facilité par la banalisation d'une demi-journée « rallye santé sécurité ». Ce principe sera vraisemblablement reconduit l'an prochain 				
<p>préparation de rentrée 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les problèmes de calendriers de fin d'année : les demandes de dérogation et le mouvement des personnels ne permettent pas d'avoir une visibilité sur la structure de l'école avant la fin du mois de juin. Néanmoins les conseils de maîtres travaillent pour en élaborer une première ébauche. ◆ L'équipe pédagogique retient des principes pour la constitution des classes : les 6 principes des années précédentes ont été reconduits et, dans la mesure du possible, il a été fait en sorte : <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 1. d'alléger les effectifs du cycle 2 2. de constituer les cours doubles principalement avec des élèves sans difficulté et plus autonomes 3. de ne pas placer dans les cours doubles d'élèves qui en sont issus </td> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 4. sauf exception, de ne pas placer les élèves maintenus avec l'enseignant de l'année en cours 5. de ne pas isoler les élèves en CHAM 6. de veiller aux équilibres habituels (sexes, retards, éléments perturbateurs, provenances... </td> </tr> </table> ◆ Effectif 2012 2013 <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> - CP entre 32 et 35 - CE1 entre 46 et 48 dont 15 CHAM - CE2 entre 30 et 32 dont 12 CHAM </td> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> - CM1 entre 40 et 42 dont 16 CHAM - CM2 entre 28 et 30 dont 3 CHAM </td> </tr> </table> ◆ Il est rappelé que, pour éviter aux élèves surprises ou déconvenues à la rentrée, le directeur n'affiche pas la constitution des classes avant le jour de la prérentrée. En effet des inscriptions tardives peuvent survenir et nécessiter des modifications de dernières minutes, ce qui impose parfois, dans un souci d'équilibre (cf. point 6 ci-dessus), des changements dans la constitution prévue des classes. ◆ Proposition d'organisation de l'aide individualisée A priori l'organisation des années précédentes serait reconduite (travaux sur les temps de pause méridienne) mais l'organisation définitive ne sera arrêtée qu'à la rentrée 2012. ◆ Le fonctionnement des CHAM 46 élèves (15 CE1 12 CE2, 16 CM1, 3 CM2) suivront le cursus des classes à horaires aménagés musicales en 2012 2013. Comme cette année, les élèves termineront les cours dispensés au conservatoire à 16 h au lieu de 16 h30 . ◆ Mairie restauration + garderie : le système d'informatisation sera généralisé au cours de l'année 2012-2013. Les DFU (dossier de famille unique) seront constitués en mairie et permettront à terme une gestion plus aisée des fluctuations d'effectifs, que ce soit en garderie le matin, restaurant scolaire le midi ou étude le soir. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. d'alléger les effectifs du cycle 2 2. de constituer les cours doubles principalement avec des élèves sans difficulté et plus autonomes 3. de ne pas placer dans les cours doubles d'élèves qui en sont issus 	<ol style="list-style-type: none"> 4. sauf exception, de ne pas placer les élèves maintenus avec l'enseignant de l'année en cours 5. de ne pas isoler les élèves en CHAM 6. de veiller aux équilibres habituels (sexes, retards, éléments perturbateurs, provenances... 	<ul style="list-style-type: none"> - CP entre 32 et 35 - CE1 entre 46 et 48 dont 15 CHAM - CE2 entre 30 et 32 dont 12 CHAM 	<ul style="list-style-type: none"> - CM1 entre 40 et 42 dont 16 CHAM - CM2 entre 28 et 30 dont 3 CHAM
<ol style="list-style-type: none"> 1. d'alléger les effectifs du cycle 2 2. de constituer les cours doubles principalement avec des élèves sans difficulté et plus autonomes 3. de ne pas placer dans les cours doubles d'élèves qui en sont issus 	<ol style="list-style-type: none"> 4. sauf exception, de ne pas placer les élèves maintenus avec l'enseignant de l'année en cours 5. de ne pas isoler les élèves en CHAM 6. de veiller aux équilibres habituels (sexes, retards, éléments perturbateurs, provenances... 				
<ul style="list-style-type: none"> - CP entre 32 et 35 - CE1 entre 46 et 48 dont 15 CHAM - CE2 entre 30 et 32 dont 12 CHAM 	<ul style="list-style-type: none"> - CM1 entre 40 et 42 dont 16 CHAM - CM2 entre 28 et 30 dont 3 CHAM 				

<p>Informations sur les travaux et équipements</p>	<p>Travaux réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Visite de classe : une première classe du bâtiment A, a été rénovée entièrement : mur et plafond. L'enseignante fait part de sa totale satisfaction et espère que les autres classes suivront. Le Conseil d'école au complet est invité à constater les travaux réalisés et à apprécier le confort acoustique obtenu, la qualité des nouveaux éclairages et les changements proposés par la fixation murale du TBI avec vidéo-projecteur plafonnier. <p>Travaux prévus</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réfection de salle des maîtres, pendant les congés scolaire, la rénovation rapide (peinture murale) de cette salle est envisagée par les services municipaux. ◆ La gâchette d'entrée est défectueuse et sera remplacée pour la rentrée (avec un visiophone) ◆ La réfection de la cour est à l'étude <p>Rappel des demandes de travaux sont renouvelées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est désormais urgent de rénover les coursives des deux niveaux du bâtiment B (cf. CE 14 octobre 2006 et CE 17 mars 2007) • Il devient désormais urgent de rénover les trois classes du bâtiment A (cf. CE février 2010). Les peintures datent de plus de 25 ans !! • La rénovation des façades (cf. CE 04 novembre 2005) est toujours indispensable. • Le projet de « végétalisation » du grand mur bordant le côté sud de la cour avait été accueilli favorablement lorsque M. le Maire l'avait proposé (visite d'école de rentrée 2006) mais ne semble pas voir le jour. • Le point d'eau permettant le lavage des mains à l'entrée du restaurant scolaire n'a pas été réalisé. Le directeur n'a aucune nouvelle. • Sécurisation de l'accès aux toilettes par la matérialisation d'un sens interdit peint au sol. (cf. CE juin 2009) <p>Remarque annexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ L'équipe pédagogique tient à faire remarquer le grand sérieux de la nouvelle équipe de personnels de service chargée du nettoyage.
<p>Questions des parents</p>	<p>Aucune question n'est formulée.</p>
<p>Bilan de l'année de partenariat avec l'Amicale laïque</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'équipe pédagogique fait part de ses remerciements nourris et chaleureux pour l'action de l'Amicale laïque en général avec des attentions particulières pour les parents s'investissent ◆ La fête d'école est thématisée cette année (thème retenu : ambiance tropicale) et se prépare sereinement. Mme la Présidente fait un tour d'horizon des actions menées tout au long de l'année.

Arras, le 20 juin 2012, Éric Flament, Directeur